



Etat de Vaud / DIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



Délimitation des traversées de localité selon panneaux d'entrée (PEL)

Arzier-Le Muids

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
26.10.2015	SF	1:10'000	223-4

Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\LT-Arzier-Le Muids

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
2120	600 + 182.30	au	625 +	5.00 =	72.70
2120	825 + 243.50	au	850 + 187.50 =		194.00
2120	950 + 74.00	au	1225 + 148.00 =		2'824.00
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
Total traversée de localité en m'					3'090.70

Remarque :

RC 21-C-S, Axe 2120
 Du panneau d'entrée de localité de La Cézille (PR 625 + 5.00) à la limite territoriale Bassins - Arzier-Le Muids (PR 600 + 182.30) :
 zone bâtie = en traversée d'Arzier-Le Muids

Route cantonale

- hors traversée de localité
- en traversée de localité

Système de repérage de base

- Point de repère intermédiaire
- Point de repère début et fin d'axe

